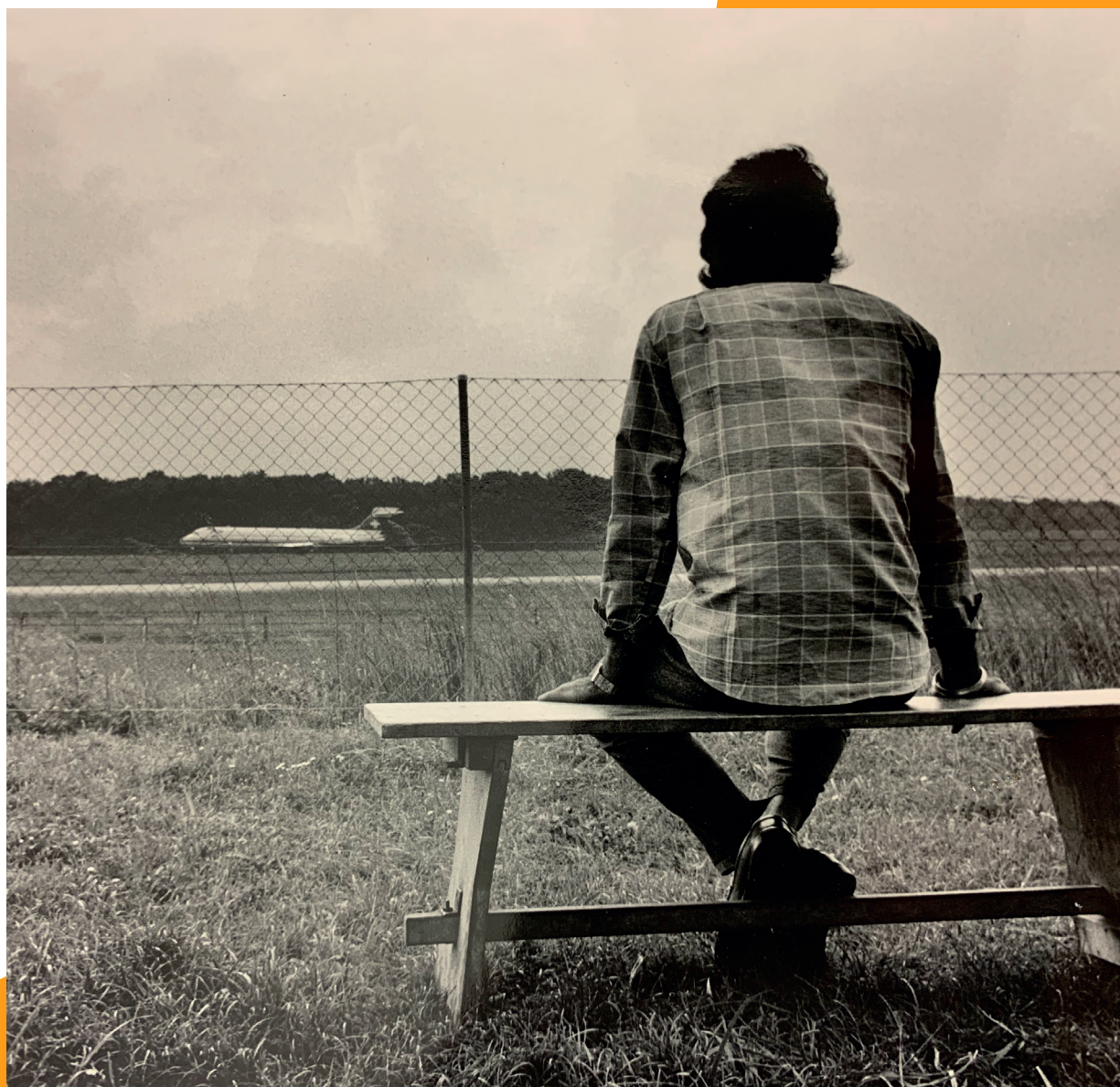


NOU[S]VELLES



© Droits réservés : Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge/Vladimir Ramos

DOSSIER

50 ANS D'ASILE (3-5)

SOUTENIR LE CSP

SOIRÉE DE SOUTIEN : 13 OCTOBRE 2022 (8)

(ÉDITO) MIRACLES ET PETITS PAS

© Stéphane Roisin



L'accueil quasiment incontesté d'un nombre important de personnes d'Ukraine apportait au printemps 2022 une pause bienvenue dans les débats souvent décourageants sur la politique d'asile.

Au même moment s'écrivait un livre par et sur notre Service réfugiés, qui fête cette année ses 50 ans. Un demi-siècle, c'est l'âge auguste de ce service, né avec l'engagement de Maurice Gardiol, alors jeune assistant social, chargé de suivre les quelque 30 personnes réfugiées qui relevaient jusque-là du travail du Service social.

Revenir sur un demi-siècle d'engagement dans le domaine de l'asile, c'est comme filer une longue métaphore du combat de David contre Goliath. Dans cette histoire-là, les

héros essuient continuellement des revers : référendums perdus, érection de remparts législatifs et administratifs, poids des peurs et des préjugés...

Cette adversité, on la voit aussi à l'œuvre dans le domaine connexe du droit des étrangers, comme l'illustre l'actuel projet de révision de la loi (lire ci-dessous). *Genève, terre d'asile?*, qui paraît prochainement aux éditions Labor & Fides, le montre hélas avec clarté : dès que l'origine des personnes dépasse les frontières européennes, les esprits se crispent, l'altruisme se replie.

Et pourtant... Le professionnalisme et la détermination des collaboratrices et collaborateurs du CSP, avec d'autres acteurs militants et citoyens, ont bel et bien permis de

réaliser des miracles – ou du moins des progrès – dans le domaine de l'asile comme ailleurs en matière de justice sociale. L'article à lire en p. 6 de ce journal en apporte un autre exemple, avec le travail accompli par notre Service d'assistance aux victimes de la traite pour améliorer la protection des hommes qui ont été sortis de telles situations.

Miracles ou petits pas, ténacité et respect : c'est ce que nous souhaitons fêter avec vous lors des événements que nous organisons cet automne et dont vous aurez un aperçu en p. 8 de ce journal. Votre présence est importante : ce n'est qu'en tant que collectivité que nous pouvons avancer. Merci !

Carine Fluckiger

(PLAIDOYER) LA DERNIÈRE INVENTION DU CONSEIL FÉDÉRAL À L'ENCONTRE DES ÉTRANGERS

Avec la révision de la Loi fédérale sur les étrangers, la Confédération se mêle d'aide sociale, un domaine qui relève de l'autorité des Cantons. Quelle est la véritable intention de cette révision ?

Depuis plusieurs années, on assiste à un feu d'artifice de mesures visant à réduire l'accès des étrangers à l'aide sociale.

La première cible en a été le regroupement familial, qui est désormais interdit non seulement en cas de recours à l'aide sociale, mais également lorsqu'une personne à l'AVS ou à l'AI reçoit des prestations complémentaires en raison d'une rente trop modeste. Puis, sous couvert d'intégration,

le recours à l'aide sociale est devenu une menace beaucoup plus concrète pour le renouvellement d'un permis de séjour ou un permis d'établissement, et cela même pour des personnes présentes en Suisse depuis de nombreuses années. La dernière tentative de durcir encore l'accès à l'assistance pour les étrangers extra-européens date du début de l'année 2022, avec le dépôt par le Conseil fédéral d'un avant-projet de loi visant à réduire l'aide sociale pendant les trois pre-

mières années suivant l'obtention d'un permis de séjour.

Ce projet de priver les étrangers fraîchement arrivés d'une partie de l'aide sociale est d'autant plus inepte qu'il ne concernera potentiellement qu'une minuscule partie des nouveaux arrivants, puisque les Européens (80 % des étrangers en Suisse) et les requérants d'asile sont régis par d'autres lois.

Cette fixation des autorités fédérales sur les questions d'assistance est particulièrement incompréhensible lorsqu'on sait que l'aide sociale émerge entièrement aux budgets des Cantons et qu'elle ne coûte pas un sou à la Confédération.

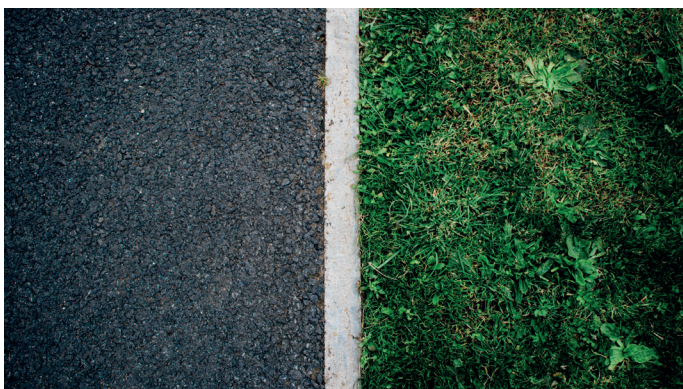
Enfin, les nouveaux arrivants issus de pays extra-européens sont très rarement dans la situation de devoir demander l'aide sociale pendant les trois premières années de leur séjour, puisque des permis ne leur sont délivrés que

lorsqu'ils présentent des garanties d'indépendance financière et, parmi les rares personnes qui auraient le droit de demander de l'assistance, la plupart ne le font pas, de peur de perdre leur permis si durement obtenu.

Bref, si cette nouvelle loi ne permet ni de faire des économies, ni d'avoir le moindre impact sur la migration, à quoi sert-elle sinon à renforcer les préjugés, en confortant l'image – fausse – que le mobile de la migration serait abusif et viserait l'aide sociale ? Finalement, cette loi n'est-elle pas simplement l'expression de la défiance et de la cruauté dont nous sommes prêts à user à l'encontre des plus précaires ? On est bien loin de ce que nous professons fièrement dans le préambule de notre Constitution : *« la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres »*.

Rémy Kammermann

© Willi Francis – unsplash



(DOSSIER) UN DEMI-SIÈCLE AU SERVICE DES RÉFUGIÉS

Il y a 50 ans naissait le Service réfugiés du CSP, avec l'engagement de Maurice Gardiol, alors assistant social. Axé sur l'organisation de l'assistance aux réfugiés, ce travail a rapidement évolué vers de nouveaux défis.

Maurice Gardiol, comment s'est créé le Service réfugiés du CSP ?

Au début des années 70, les réfugiés devaient s'adresser à une œuvre d'entraide (EPER, Caritas, Entraide ouvrière, etc.) pour recevoir une assistance, une fois la décision d'asile reçue de la Division fédérale de police. Les procédures étaient compliquées parce que plusieurs de ces organisations n'avaient pas de bureau en Suisse romande. Il fallait transmettre les informations à des assistants sociaux à Zurich ou à Berne.

Lorsque j'ai commencé mon emploi au CSP, on m'a demandé de reprendre l'accompagnement de l'ensemble des réfugiés suivis par le Service social. En 1972, cela représentait une trentaine de situations. Le CSP a proposé à plusieurs œuvres d'entraide de me mandater pour assurer le suivi de ces personnes, pouvoir préavisier les demandes d'assistance et les transmettre directement aux services de la Confédération qui devaient les valider. C'est ainsi qu'est né ce service qui sera peu après étendu aux autres CSP.

À quoi ressemblait le travail quotidien ?

On s'assurait de l'accès des réfugiés à l'assistance. On cherchait ou on organisait pour eux des cours de français. On essayait de leur trouver des hébergements bon marché pour qu'ils puissent sortir des centres collectifs ou des hôtels où ils étaient logés. On cherchait des passerelles et des bourses pour que les étudiants puissent poursuivre leurs études ici.

À l'époque, il s'agissait surtout de réfugiés européens, non ?

Oui, des Hongrois, des Tchèques, des Roumains, quelques Grecs, des Espagnols ou des ressortissants des colonies portugaises. Mais assez vite sont arrivés des réfugiés

d'Ouganda, d'Amérique latine, puis les *boat people* du Vietnam. En 1976, nous suivions déjà plus de 200 personnes à Genève.

Qu'est-ce que ces nouvelles arrivées ont changé ?

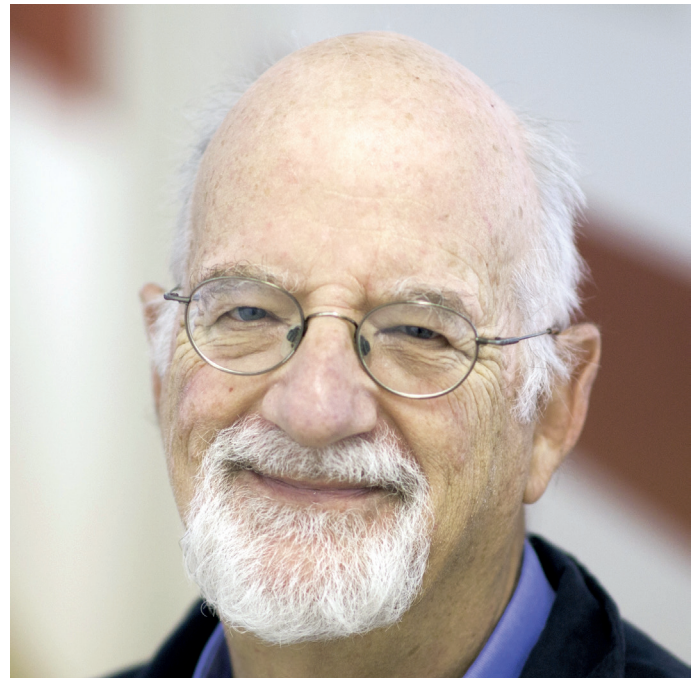
On est passé d'une reconnaissance du statut de réfugié très rapide – une personne en provenance d'Europe de l'Est pouvait obtenir ce statut en 15 jours – à des parcours plus difficiles, entre attente et rejet de la demande d'asile. Le CSP a décidé de s'orienter de sorte à offrir un accompagnement à ceux que l'on désignait alors comme des « réfugiés de facto », qu'on appellerait plutôt aujourd'hui des « requérants » ou des « déboutés ».

Je crois savoir que pour les Chiliens, par exemple, il a fallu se bagarrer ?

Oui, en collaborant entre autres avec l'action « Places gratuites ». Nous avons dû organiser des hébergements clandestins pour une trentaine de Chiliens, pour qu'ils échappent au renvoi décidé par Berne vers la Roumanie. C'était une action assez musclée. Heureusement, elle s'est montée avec un certain appui des autorités cantonales par rapport à Berne.

Un soutien cantonal qui fait parfois défaut aujourd'hui... Quel regard portes-tu sur l'évolution du Service réfugiés ?

En 1978, dans le contexte de l'élaboration de la loi sur l'asile, à laquelle nous étions opposés, nous avons résilié le mandat qui nous liait aux œuvres d'entraide, estimant que leur collaboration avec la Confédération dans ce domaine devenait problématique. C'est intéressant de voir que cela a permis d'ancrer cette volonté du CSP de rester très indépendant d'une part, et de l'autre de s'impliquer et de développer les différents axes qui étaient embryonnaires au départ.



© Anne-Rachel Tisseyre

« Le génie du CSP, c'est la lecture collective des situations individuelles »

À quels axes penses-tu ?

L'accompagnement social a été poussé plus loin dans les années suivantes par Claire-Lise Dreifuss et France Von Allmen. Comme membre du comité, j'ai pu créer avec le secteur l'Association genevoise d'entraide aux réfugiés qui prendra plus tard le nom de CAMARADA. Puis, avec les églises genevoises et d'autres partenaires, l'Aumônerie œcuménique auprès de réfugiés et à l'aéroport (AGORA) et l'Action parrainage des requérants d'asile. De son côté, Ueli Leuenberger, aussi employé par le CSP, créait l'Université populaire albanaise. Yves Brutsch a été engagé pour déployer l'action politique et la prise de parole publique du CSP. Il a aussi fallu développer les compétences juridiques pour s'adapter aux complications croissantes de la procédure.

On dirait que le CSP n'a cessé de s'adapter...

Le génie du CSP, c'est la lecture collective des situations individuelles. C'est l'engagement et la créativité des collaboratrices et collaborateurs pour trouver des moyens de répondre à ces besoins collectifs. On a eu la chance d'engager des gens qui ont été proactifs

à différents moments et qui ne se sont pas découragés malgré tous les durcissements successifs auxquels il fallait faire face.

Propos recueillis par
Aldo Brina

(+) L'INVITÉ

Maurice Gardiol a participé à la création du secteur réfugiés en 1972. Il a occupé son poste d'assistant social jusqu'en 1977, puis a intégré le comité du CSP, au sein duquel il s'est engagé pendant vingt-deux ans. Actif dans de nombreux projets, il est devenu diacre de l'Eglise protestante au début des années 80 et, en tant qu'aumônier à l'aéroport, a contribué en 1986 à fonder l'AGORA (Aumônerie œcuménique auprès des requérants d'asile). Il est aussi à l'origine de l'association CAMARADA, bien connue dans le domaine de l'alphabétisation et de l'intégration des femmes migrantes.

[DOSSIER] GENÈVE : TERRE D'ASILE ?

À l'occasion des 50 ans de son Service réfugiés, le CSP fait paraître un livre qui compulse, par le biais d'un riche fonds d'archives, un demi-siècle de débats et d'engagement.

« Ce que nous appelons politique d'asile s'est en réalité toujours accompagné d'une politique de refoulement, d'expulsion, de non-accueil. »¹

Et pourtant, la relation de la population genevoise avec les personnes qui fuient la violence est émaillée de générosité, de grandeur et de résistance.

« ON NE SERA JAMAIS DES SALAUDS »

On se souvient par exemple du conseiller d'État Guy Fontanet qui, à l'occasion d'une conférence de presse tenue sur le thème de l'asile, s'est opposé à des renvois en concluant à mi-voix: « On ne

sera jamais des salauds ». Ou encore du « mur de la honte », érigé devant le Centre d'enregistrement des requérants d'asile de la Praille pour soi-disant préserver le voisinage, qui fut démolie par un collectif de citoyens.

À l'heure où le Service réfugiés du CSP fête ses 50 ans, le livre-anniversaire *Genève, terre d'asile ?* est indéniablement écrit d'un point de vue mémoriel et militant. Mais plus encore, au fil de ses quelque 220 pages, il met en miroir les mutations de ce service avec l'évolution de l'asile en Suisse. Et c'est passionnant.

DISSUADER, ENFERMER, EXPULSER

Dès avant l'entrée en vigueur de la Loi sur l'asile, en 1981, on voit advenir un esprit de suspicion et de rejet à l'égard de personnes originaires du monde extra-européen. Au fil des chapitres se pré-

cise l'arsenal juridico-administratif élaboré pour dissuader, enfermer et expulser, lorsque cela est possible, celles et ceux qui ne sont plus des réfugiés, mais des « réfugiés de facto », des « candidats à l'asile » ou encore des « pré-requérants ».

Alors que le service est né en 1972 du besoin d'assistance des réfugiés, le travail se complexifie au fil des décennies. Durant le nouveau millénaire, le service est majoritairement composé de juristes, cependant qu'une assistante sociale a la lourde tâche, entre autres, d'atténuer les dégâts sociaux engendrés par les carences d'un système qui ne se donne pas les moyens d'accueillir.

Le champ de l'asile est devenu la proie de débats populistes et de visées électoralistes. La défense des personnes passe par celle de l'asile. Aussi le service doit-il augmenter et adapter ses moyens de lutte: référendums, interventions dans

les médias, campagnes digitales, etc. Avant même l'engagement, en 1985, d'un chargé d'information, le plaidoyer fait partie intégrante de la mission du service.

Ce livre se veut également un hommage. Dédié à toutes les personnes qui ont fait appel au service, il comprend neuf portraits de réfugiés, réalisés par une jeune femme elle-même issue de l'asile (voir page suivante). Il rappelle la place cardinale du CSP dans le réseau associatif genevois et les nombreuses structures créées sous son impulsion pour répondre aux besoins constatés sur le terrain. L'ouvrage se clôt sur une postface de Martine Brunschwig Graf, avec une réaffirmation des valeurs qui sont celles du CSP: dialogue et indépendance.

Carine Fluckiger

¹ *Genève, terre d'asile ?*, éd. Labor & Fides, 2022, p. 56.

(+) UN TRAVAIL TITANESQUE SUR PLUS D'UN AN

Après plus d'une année de travail collectif paraît *Genève, terre d'asile ?*, aux éditions Labor & Fides.

Il aura fallu fouiller une soixantaine de boîtes d'archives, s'entretenir avec les anciens collaborateurs, recueillir des témoignages et opérer une sélection parmi des centaines de photos.

Ce travail titanesque, le CSP devait l'accomplir en raison du rôle central qu'il joue depuis cinq décennies dans la défense des réfugiés à Genève et en Suisse. Il n'était pas seulement question de valoriser nos archives, qui ont de quoi l'être, mais aussi de participer à construire la mémoire de la défense du droit d'asile – un domaine d'ordinaire dominé par les urgences et l'actualité.

« *Genève, terre d'asile ?* » n'est donc pas tout à fait un livre d'histoire comme les autres, car le propos est teinté des valeurs et de l'engagement qui caractérisent depuis toujours notre association.

Son but premier est de questionner notre politique actuelle et à venir. Dans le monde de 2022, les incertitudes et les déséquilibres semblent être plus nombreux encore qu'il y a cinquante ans. Mais une chose est sûre: le CSP continuera de s'engager pour défendre les réfugiés et notre dignité à tous.

Aldo Brina



(+) POUR COMMANDER « GENÈVE, TERRE D'ASILE ? »

Disponible en librairie cet automne, *Genève, terre d'asile ?* (éd. Labor & Fides, 2022, 223 p.) peut être commandé dès le mois d'octobre au CSP au **prix de soutien de CHF 50.**

> En écrivant un mail à: communication@csp-ge.ch
Merci pour votre soutien!

[DOSSIER] LES VISAGES DE L'ASILE

Genève, terre d'asile ? comprend neuf portraits de personnes qui se sont adressées au Service réfugiés du CSP. Les photos sont signées Sham Al Khatib, une jeune réfugiée syrienne passionnée de photo.



© Sham Al Khatib

Sham Al Khatib a 25 ans. Elle s'exprime d'une voix douce et posée, dans un français délicat, quasiment sans accent.

Arrivée en Suisse à l'âge de 17 ans, en 2014, elle a fait sa scolarité à Genève avant d'orienter sa formation vers la photo, une passion née alors qu'elle vivait encore en Syrie.

« Il y avait beaucoup d'élèves non francophones dans les classes genevoises. Je n'étais pas seule à devoir m'intégrer. Ce n'est pas le cas au Centre d'enseignement professionnel de Vevey. C'est une nouvelle étape dans mon intégration. »

La jeune femme voit notamment sa vie en Suisse comme l'opportunité d'y réaliser sa passion. « Je viens d'un petit village situé au nord de la Syrie. Je faisais surtout des photos de ma famille à cette époque. Je ne suis pas certaine que j'aurais pu y faire une formation dans ce domaine, à cause de la guerre, mais aussi de l'éloignement de la capitale. »

Parmi les rencontres qui comptent pour elle, Sham mentionne le photographe Alberto Campi. « Il m'a proposé des cours privés pendant deux ans. C'est lui qui m'a aidée à préparer le concours d'admission à l'école de photo de Vevey. »

Ce qu'elle recherche à travers la photo, c'est la saisie de l'instant, le témoignage, la force documentaire du média. « Le mandat du CSP m'a beaucoup touchée. Les thèmes de l'asile et de la migration m'intéressent puisque je suis passée par là. Avant chaque séance photo, c'était important pour moi que les personnes s'expriment sur leurs parcours. L'entretien permettait de faire affleurer un passé. Ce qu'on retrouve dans chaque photo, c'est l'asile et l'émotion qui lui est liée. »

Le futur, Sham le voit dans la photo, naturellement, et en particulier dans le voyage et le témoignage documentaire : « Pour faire passer un message humanitaire »

Carine Fluckiger

[+] PORTRAITS

QUATRE ANS POUR UNE ADMISSION PROVISOIRE

Zabiullah Mutalebi a mis deux mois pour venir en Suisse depuis l'Afghanistan. Il se souvient de la date exacte de son arrivée à Genève : le 22 septembre 2015. Après plusieurs relances auprès des autorités, il voit enfin sa demande d'asile traitée et reçoit une admission provisoire en 2019. Le CSP s'est notamment battu pour qu'il puisse s'inscrire à un cours de français. Son intégration étant jugée bonne, il reçoit finalement une autorisation de séjour. « Je suis fier de moi, de mon parcours d'intégration. »

« BIENVENUE EN SUISSE »

Arrivée en Suisse en 2000, Revda Tahic a vécu la guerre en Bosnie et a échappé au génocide de Srebrenica. Alors qu'elle est menacée de renvoi, le CSP l'aide à obtenir un permis F, puis un permis B humanitaire. Après plus de vingt ans, elle reçoit finalement le passeport à croix blanche. « Le fonctionnaire m'a dit : « Madame Tahic, bienvenue en Suisse, maintenant vous êtes genevoise. » Je ne l'ai pas cru tout de suite, il a dû répéter. »

VICTIME DE L'INCENDIE DES TATTES

Giritharan Panchalingam fuit le Sri-Lanka en 2007. En 2013, on lui annonce que sa demande d'asile est définitivement rejetée et qu'il est sous la menace d'un renvoi. En 2014, alors qu'il vit au foyer des Tattes, il échappe de peu à un incendie en sautant par la fenêtre du deuxième étage. Il est grièvement blessé au dos et aux jambes. Avec l'aide du CSP, il demande et obtient le réexamen de sa demande d'asile. Aujourd'hui, il tient un petit magasin en tant qu'indépendant. « Je ne veux pas en rester là. J'ai d'autres projets, comme fonder un commerce plus grand. »

Aldo Brina



© Sham Al Khatib



(SERVICE) ACCOMPAGNER LES HOMMES VICTIMES DE TRAITE

Les cas de traite des êtres humains chez les hommes sont en augmentation à Genève. Fort de ce constat, le service du CSP spécialisé dans l'assistance aux victimes alerte sur les lacunes concernant leur protection, à commencer par leur hébergement.

« Quand on parle de traite, on pense généralement aux femmes qui sont forcées à se prostituer. La Suisse n'échappe pas à ces stéréotypes. »

Avocate au Service d'assistance aux victimes de traite des êtres humains (TEH) du CSP, Leila Boussemacer accompagne de nombreuses personnes exploitées par des trafiquants sans scrupules. Parmi elles figurent de plus en plus d'hommes, victimes d'exploitation de la force de travail, forme de traite encore largement méconnue. « Le travail du CSP a permis d'identifier et de faire reconnaître de plus en plus de cas, notamment dans les secteurs de la restauration et de la construction », poursuit-elle. Sur les 33 nouvelles personnes suivies en 2021, 15 étaient des hommes. « Et ce chiffre est en constante augmentation. »

PLACÉS À L'HÔTEL SANS SUIVI SOCIAL

Une situation en particulier a alerté le service et servi de déclencheur à un projet que le CSP a partagé au printemps dernier avec ses partenaires du mécanisme genevois de lutte contre la traite, à commencer par le Centre LAVI, le Cœur des Grottes et le Canton. C'était en 2018, se remémore Leila Boussemacer.

« Trois victimes – une femme et deux hommes – étaient exploitées par une riche famille établie à Genève. Leurs passeports avaient été confisqués. Elles travaillaient pour un salaire ridiculement bas, sept jours sur sept, et vivaient au sous-sol d'une magnifique demeure. »

« Libérés, les deux hommes ont été placés à l'hôtel, où ils ne bénéficiaient d'aucun suivi professionnel. Ils ne connaissaient personne, ne savaient pas comment prendre un bus à Genève et n'avaient même pas d'accès internet pour commu-

niquer avec leurs familles. C'est en faisant du bénévolat pour le CSP qu'ils ont enfin pu avoir un accès wifi ! »

POURUIVRE LES AUTEURS, PROTÉGER LES VICTIMES

La Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la TEH a été ratifiée par la Suisse en 2013. Au centre de cette convention figure l'exigence de protéger les victimes, soit, « au minimum », « des conditions de vie susceptibles d'assurer leur subsistance, par des mesures telles qu'un hébergement convenable et sûr, une assistance psychologique et matérielle » (article 12, al.1, let. a).

« Les personnes qui sortent d'une situation de traite sont extrêmement vulnérables », rappelle notre spécialiste. « Souvent, elles ne parlent

pas le français, ne connaissent rien à notre système médical et administratif. Elles sont traumatisées et ont besoin d'un accompagnement soutenu au quotidien. »

Alors que le stress post-traumatique est le même pour toutes les victimes, quel que soit leur sexe, aujourd'hui encore, les mesures de protection mises en place concernent davantage les femmes. Il en est ainsi en particulier de la problématique de l'hébergement.

TROUVER UN LOGEMENT ADAPTÉ

« À ce jour en Suisse, relève Leila Boussemacer, il n'existe qu'un foyer adapté aux victimes masculines de traite. Avec la multiplication des cas à Genève, le manque de structures devient un réel problème. » Les femmes victimes de TEH dans notre canton trouvent quant à elles

une assistance au foyer le Cœur des Grottes.

Or, sans hébergement sûr, pas de protection ni de suivi social : « L'un ne va pas sans l'autre. La nécessité de trouver un lieu spécifique pour les victimes ne répond pas seulement à une exigence de l'article 12 de la Convention du Conseil de l'Europe. C'est aussi une condition pour leur mise en sécurité, leur rétablissement et leur intégration. »

Il y a plus de deux ans, le 18 juin 2020, le Conseil d'État adoptait un arrêté prévoyant d'assister toute personne potentiellement victime de TEH. Alerté par le CSP et ses partenaires, le Canton reconnaît désormais la nécessité de créer des lieux d'hébergement spécifiques et adaptés pour les hommes.

Carine Fluckiger



(SECONDE MAIN) RENFILE SOUTIEN LES JEUNES CRÉATEURS ACTIFS DANS LE SURCYCLAGE

Le développement durable et la revalorisation des matières sont des valeurs essentielles à la marque Renfile. Pour promouvoir une consommation plus durable, tout en soutenant la créativité des jeunes, Renfile lance un programme de partenariats pour leur offrir de la visibilité.



Depuis plusieurs mois, la nouvelle Renfile de Plan-les-Ouates accueille tour à tour de jeunes créateurs. Vêtements, accessoires, décoration, mobilier... : la brocante leur met à disposition un espace d'exposition pour que leurs créations puissent sortir du cadre 2.0 et aller à la rencontre de nouveaux publics.

C'est que la brocante est grande, avec ses quelque 2250m² de surfaces de vente, offrant ainsi la possibilité d'explorer de nouvelles voies et de développer de nouveaux projets. Disposant gratuitement d'un espace dédié et temporaire

(« pop-up store »... ou « magasin qui surgit », selon une traduction littérale de l'expression !), les créateurs ont la possibilité d'y recréer leur univers.

À l'instar de ce qui se faisait en mai dernier avec « Tisser l'avenir » (lire ci-dessous), ces partenariats permettent de se rapprocher d'acteurs locaux qui partagent les mêmes valeurs que la Renfile. L'intérêt de telles opérations, c'est aussi de mélanger des publics qui ne se rencontreraient pas sans cela et de faire connaître la Renfile auprès d'un public de jeunes, in-

téressés par de nouveaux modes de consommation.

Lancé il y a quelques mois, ce programme a déjà accueilli cinq créateurs genevois. Les visiteurs de la brocante ont pu découvrir des créations 100% uniques et réalisées à la main à Genève : sacs, pochettes, chouchous en tissu, tableaux, objets de décoration, etc.

Amandine Buisson

Pour toute information, contactez-nous par mail !

> renfile@csp-ge.ch



(+) « TISSER L'AVENIR »

Dans le cadre des partenariats surcyclage, Renfile a eu le plaisir d'accueillir au printemps dernier l'association genevoise « Tisser l'avenir » pour une exposition-vente de leurs créations.

Née en août 2019, cette association propose des ateliers gratuits de stylisme et de personnalisation de vêtements à des couturier-e-s issu-e-s de la

migration et des jeunes en insertion. Lieu d'échange et d'intégration, « Tisser l'avenir » partage avec Renfile des valeurs piliers, parmi lesquelles la promotion de l'économie circulaire et l'insertion socioprofessionnelle.

L'association développe une mode éthique en recyclant des vêtements de seconde main et en les personnalisant. Chaque pièce cousue est unique et reflète le travail de son créateur.

(+) LE SURCYCLAGE, VOUS CONNAISSEZ ?

Connu également sous sa forme anglaise « upcycling », le surcyclage consiste à faire un recyclage « par le haut ». Des matériaux ou des objets qu'on s'apprête à jeter sont utilisés pour les réintroduire dans la chaîne de consommation, après les avoir transformés pour leur redonner de la valeur.

L'objet initial est récupéré, métamorphosé et termine avec un nouvel usage, souvent très loin de sa première vie. Le surcyclage est une pratique écoresponsable, sociale et solidaire qui, chez Renfile, fait partie de notre expertise. Grâce à notre atelier de décoration, nous récupérons d'anciens objets pour en créer de nouveaux, créatifs et tendance.

(SOUTENIR LE CSP) PLONGEZ DANS LE MONDE IMAGINAIRE DU MAGICIER D'OZ

C'est devenu un rendez-vous habituel et incontournable. La soirée de soutien du CSP fait son retour le jeudi 13 octobre 2022!

La soirée de soutien du CSP est un moment fort d'échanges et de rencontres autour d'un programme convivial. Tout au long de l'année, nous vous envoyons des e-mails, des journaux et des courriers auxquels vous répondez avec beaucoup de générosité. Le 13 octobre prochain, le comité et la direction du CSP se réjouissent de vous accueillir autour d'un apéro dînatoire, pour échanger sur les dernières actualités du CSP et partager les valeurs de respect, d'égalité et d'entraide.

Fidèle partenaire, le Théâtre Am Stram Gram nous ouvre une nouvelle fois ses portes et nous fait voyager dans l'univers du magicien d'Oz. Nouvelle création, présentée à Genève avant de partir en tournée, la pièce « Oz » proposée par Robert Sandoz et mise en scène par Joan Mompart nous transportera par le texte, le corps et la musique. Nous retrouverons un monde imaginaire et utopique.

(ÉVÉNEMENT) SAVE THE DATE : « GENÈVE, TERRE D'ASILE ? »

À l'occasion des 50 ans de son Service réfugiés, le CSP Genève organise un grand événement festif et inclusif, auquel vous êtes cordialement invité-e-s!

Cette manifestation sera l'occasion de fêter avec vous un demi-siècle d'engagement associatif dans la défense de l'asile à Genève, en hommage aux personnes réfugiées, ainsi qu'aux professionnels et aux personnalités qui les soutiennent par l'action collective et l'accompagnement individuel.

Vernissage du livre *Genève, terre d'asile?*, concert, exposition et projections sont au menu de cette soirée.

Un spectacle à ne pas manquer!

Chaque année, des milliers de personnes sollicitent l'aide du CSP. Participer à cette soirée, c'est montrer votre soutien et nous permettre de poursuivre notre mission auprès des personnes les plus fragilisées. Vous pouvez le faire de plusieurs façons: en achetant des billets, en faisant un don ou encore en parlant de cette soirée autour de vous.

L'intégralité des bénéfices de cette soirée ouverte à toutes et tous sert à soutenir les prestations du CSP. Nous nous réjouissons de votre présence!

Patricia Buchet

› Programme, réservations, faire un don:

- 🌐 www.csp.ch/geneve
- ✉ communication@csp-ge.ch
- ☎ 022 807 07 25 (lu-jeu)



- › Entrée libre
- › Inscription obligatoire entre le 1^{er} et le 15 novembre sur www.csp.ch/geneve

Imprimé sur papier respectant l'environnement, certifié aux normes FSC (gestion durable des forêts)

(IMPRESSUM)

Edition genevoise

Centre social protestant Genève
Rue du Village-Suisse 14
CP 171
1211 Genève 8
T 022 807 07 00
info@csp-ge.ch
CCP 12-761-4
IBAN
CH41 0900 0000 1200 0761 4

Tirage

4500 exemplaires

Rédactrice en chef

Carine Fluckiger

Impression

PCL Presses centrales SA

Ont collaboré à ce numéro

Aldo Brina (Service réfugiés),
Patricia Buchet (Recherche de fonds),
Amandine Buisson (Renfile),
Rémy Kammermann (Service juridique)

Relecture Denis Fazan

Conception et réalisation

www.buxumlunic.ch

(ADRESSES RENFILE)

BOUTIQUE CHÊNE-BOURG

Rue des Charbonniers 9
T 022 807 07 99

BOUTIQUE EAUX-VIVES

Rue de la Mairie 15
T 022 736 45 81

BOUTIQUE JONCTION

Bd Carl-Vogt 34
T 022 328 22 04

BOUTIQUE PAQUIS

Rue du Môle 1
T 022 731 65 41

BOUTIQUE PLAINPALAIS

Rue de Carouge 37
T 022 329 32 50

BROCANTE

PLAN-LES-OUATES (ESPACE TOURBILLON)

Rte de la Galaise 17
T 022 794 55 40

BROCANTE MEYRIN

Rue Alphonse-Large 19
T 022 341 13 02